Communication promotionnelle à destination des professionnels et non-professionnels

CPRam L'avenir est notre présent

Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.
Ce fonds n'offre pas de garantie de performance ou de capital et présente un risque de perte en capital.

CPR Invest - Global Disruptive Opportunities

Investir aujourd'hui dans le monde de demain



Un fonds actions internationales qui investit sur les entreprises disruptives

La disruption, un phénomène qui s'accélère

Une approche originale englobant tous les secteurs

Disruption ?

Synonyme de rupture, la disruption désigne en économie des solutions nouvelles plus simples, moins chères, plus durables, plus rapides… qui transforment radicalement un marché et le comportement des utilisateurs.

Les entreprises disruptives bousculent les règles d'un secteur en créant de nouveaux marchés ou en transformant radicalement un marché existant.

Elles défient les acteurs existants et parviennent ultimement à prendre leur place en qualité d'acteurs dominants.

Par exemple les VTC au début des années 2010 ont transformé l'industrie des transports de personnes, changeant les dynamiques et les modes de consommation[1].

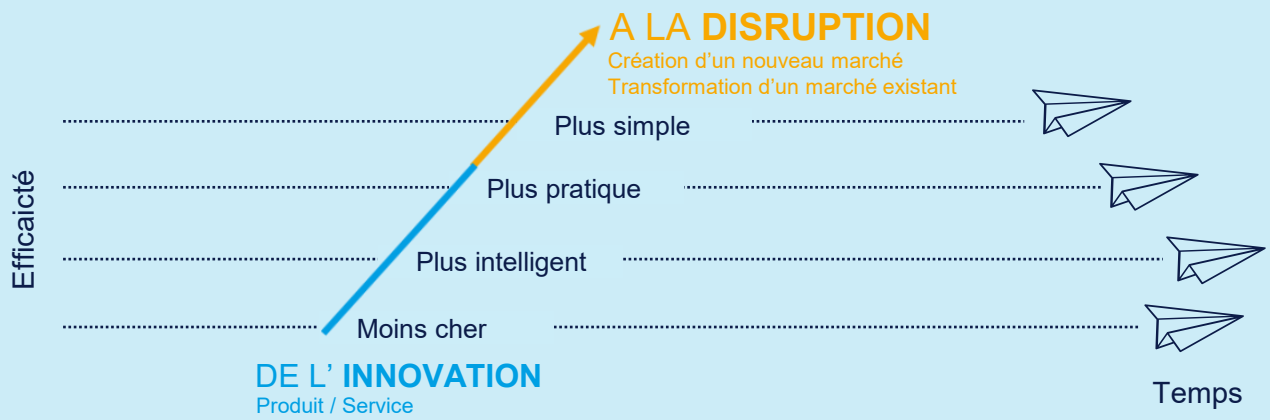
Une accélération rapide encore à ses prémices et dans tous les secteurs d'activités

Il aura fallu 75 ans au téléphone pour atteindre 50 millions d'utilisateurs, 38 ans à la radio, 13 ans à la télévision, 4 ans à Internet, 6 mois à Instagram … Plus récemment, c'est l'intelligence artificielle, encore à ses prémices, qui a bousculé nos habitudes[2] …

La disruption a toujours existé mais ce phénomène s'accélère depuis ces dernières décennies, entraîné par les tendances de fond de notre société qui dessinent l'économie de demain : les évolutions technologiques, la mondialisation, les changements démographiques et les défis environnementaux en sont les principaux exemples[2].

Tous les secteurs économiques font l'objet de disruption. C'est le cas de la santé (technologies médicales, immunothérapie), l'économie Internet (publicité, marketing e-commerce, logistique), la technologie (Intelligence Artificielle, Cloud), l'industrie (robotique, usine intelligente), l'environnement (nouveaux modes de production et de stockage, énergie renouvelable), la finance (paiements), l'automobile (véhicules autonomes), etc.[2]

1.https://www.mckinsey.com/industries/travel-logistics-and-infrastructure/our-insights/logistics-disruptors
2. https://business.bofa.com/en-us/content/ai-trends-impact-report.html Ces tendances et secteurs ne sont pas nécessairement représentés dans le portefeuille du fonds.



Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CPR Asset Management 91-93 bld Pasteur – CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 – cpram.com
Société Anonyme au capital social de 61 461 945 euros , 399 392 141 RCS Paris –
N° TVA : FR37399392141 Société de Gestion de Portefeuilles agréée
par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le n° GP 01-056

CPR Invest - Global Disruptive Opportunities a pour objectif d'investissement de surperformer les marchés actions internationaux sur le long terme (au moins 5 ans) en investissant dans des actions de sociétés qui instaurent ou bénéficient - totalement ou partiellement - de modèles économiques disruptifs.

Le fonds vise à obtenir une meilleure note ESG que celle de son indice, MSCI World Growth Net Return

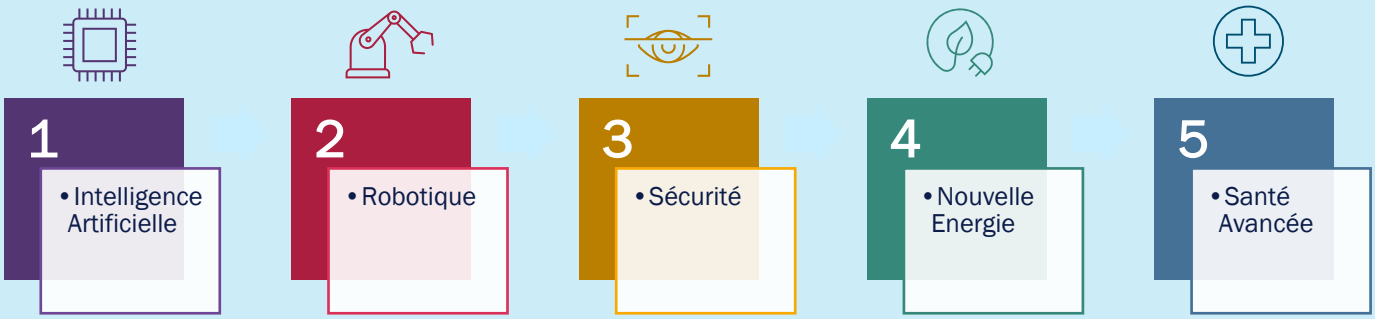
Sa stratégie d'investissement[3] vise à sélectionner des sociétés innovantes qui créent un nouveau marché (nouveaux produits, services, solutions, canaux de distribution, etc.) susceptible de concurrencer voire de remplacer les modèles économiques existants.

Elle intègre aussi bien les entreprises purement disruptives, que celles qui réagissent à la transformation de leur marché en vue d'établir à leur tour ou de bénéficier en tout ou partie d'un modèle économique disruptif. Ces titres bénéficient des changements structurels liés à une disruption, dans tous les pays, y compris les marchés émergents.

Le fonds adopte une approche mixte qui concilie sélection de titres et allocation sectorielle. L'équipe de gestion a en effet décidé d'adopter une approche multisectorielle afin de tenter de capter la croissance potentielle de la thématique, en fonction des perspectives de gestion, et ce, au sein de quatre grandes dimensions (voir encart).

3.Pour plus de détails sur la politique d'investissement, veuillez-vous référer au Prospectus et au DIC PRIIPS disponible sur https://cpram.com/fra/fr/particuliers

Un univers d'investissement construit autour de 5 principaux domaines de disruption



Dimensions déterminées par la gestion de CPRAM dans le cadre de la construction de l'univers d'investissement et données à titre indicatif à la date donnée en fin document, susceptible de changer sans préavis.

RISQUES PRINCIPAUX

- Risque de perte en capital
- Actions (dont petites capitalisations et marchés émergents)
- Change (dont pays émergents)
- Contrepartie
- Performance par rapport à un indice boursier

Se référer au DIC et au prospectus pour la liste complète des risques

AVANTAGES

- Une thématique d'investissement assise sur la disruption portée par des tendances de long terme
- Une approche multisectorielle : de nombreux axes porteurs identifiés par l'équipe de gestion
- Une équipe de gestion thématique reconnue et expérimentée

MSCI. Les informations MSCI sont exclusivement destinées à votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'un instrument financier, produit ou indice. Aucune des informations MSCI n'est destinée à tenir lieu de conseil en investissement, ni de recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) toute sorte de décision d'investissement, et ne saurait être invoquée à ce titre. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prévision de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisation de ces informations suppose d'assumer l'intégralité du risque lié à toute utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et les autres personnes impliquées dans la compilation, le calcul ou la création de toute information MSCI (collectivement désignées les « Parties MSCI »), ou en lien avec ces activités, déclinent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de ponctualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI n'aura de responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans s'y limiter, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage ». (www.mscibarra.com)

Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CPR Asset Management 91-93 bld Pasteur – CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 – cpram.com
Société Anonyme au capital social de 61 461 945 euros , 399 392 141 RCS Paris –
N° TVA : FR37399392141 Société de Gestion de Portefeuilles agréée
par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le n° GP 01-056

CPR INVEST - GLOBAL DISRUPTIVE OPPORTUNITIES

CARACTERISTIQUES GENERALES (1)	
Forme juridique	Compartiment de Sicav de droit luxembourgeois
Société de gestion	CPR Asset Management
Durée de placement recommandée	supérieure à 5 ans
Classification SFDR (2)	Article 8
Type de gestion	L'OPC est géré activement
Indicateur de référence	MSCI World Growth Net Return
Eligibilité PEA	

CARACTERISTIQUES COMMERCIALES DE CPR INVEST - GLOBAL DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - A EUR - Acc (1)			
Code ISIN	LU1530899142	Date de création	22/12/2016
Devise de la part	EUR	Affectation du résultat	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne	Heure limite de réception des ordres	14h00
Minimum de souscription initiale / suivante	1 fraction de part/action / 1 fraction de part/action		

1.Ces informations doivent être complétées par le DIC ou le prospectus disponible sur le site internet www.cpram.com ou sur simple demande auprès de CPRAM.

2. Les informations relatives aux aspects liés à la durabilité peuvent être trouvées à https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires. La stratégie d'un fonds Article 8 promeut les caractéristiques ESG en même temps que d'autres objectifs financiers dans sa gestion mais n'intègre pas un objectif d'investissement responsable.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Pour une information complète sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer à la documentation légale de l'OPC :

QUELS SONT LES RISQUES ET LE POTENTIEL DE RETOUR A L'INVESTISSEUR ?

INDICATEUR DE RISQUE

➔ DIC
➔ Prospectus

Risque plus faible ◄——————► Risque plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit sur une période : supérieure à 5 ans

RISQUES : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus CPR Invest.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document contient des informations sur CPR Invest – Global Disruptive Opportunities.
Les informations contenues dans ce document sont en date du 01/10/2026, sauf indication contraire.

La société de gestion du fonds est CPR Asset Management (CPRAM) dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Il s'agit d'une communication promotionnelle. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement, ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil, ni une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente de l'OPC dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale. Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis ou dans l'un de leurs territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à ou pour le bénéfice de toute personne américaine (telle que définie dans le prospectus de l'OPC). Les OPC n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts des fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933. En conséquence, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où il est autorisé et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui nécessiteraient l'enregistrement de CPRAM ou de ses filiales dans ces pays.

L'investissement comporte des risques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans l'OPC peuvent varier à la hausse ou à la baisse et peuvent entraîner la perte du montant initialement investi. Les performances passées ne constituent pas une garantie ou une indication des résultats futurs. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant de prendre une décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son adéquation. Il incombe aux investisseurs de lire les documents juridiques en vigueur, en particulier le prospectus actuel de l'OPC. Les souscriptions dans l'OPC ne seront acceptées que sur la base de son dernier prospectus disponible en français ou dans la langue locale d'enregistrement dans l'UE, et/ou du DIC (disponible dans la langue locale dans les pays d'enregistrement de l'UE) qui, avec les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion de l'OPC, ou à l'adresse www.cpram.com.

Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a effectué une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en français sur la page réglementaire à l'adresse https://cpram.com/fra/fr/particuliers/footer/informations-reglementaires.

Des clarifications sur la réglementation de la distribution des fonds transfrontaliers (Cross-Border Fund Distribution Regulation) sont téléchargeables en anglais à l'adresse https://about.amundi.com/files/nuxeo/dl/d88c0cfa-ccfd-4193-a77b-8a805114df0e.

Ces informations sont basées sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document.

Les informations contenues ne doivent pas être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'accord écrit préalable de CPRAM.

Date de publication : 01/10/2025. - Doc ID 2970754
Photographies ©Shutterstock/iStock

CPR Asset Management
91-93 bld Pasteur – CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 – cpram.com
Société Anonyme au capital social de 61 461 945 euros , 399 392 141 RCS Paris –
N° TVA : FR37399392141 Société de Gestion de Portefeuilles agréée
par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le n° GP 01-056

cpram.com
cpr-asset-management
@cpr_am